

3.4 MECANICIENS ET ASSISTANCE

Deux mécaniciens par pilote seront autorisés à pénétrer dans le parc fermé et sur la pré grille. Toute personne non licenciée se verra interdire l'accès au parc d'assistance (parc fermé) et à la pré grille.

ARTICLE 4. PUBLICITÉ

Les pilotes participant au Trophée Handikart devront obligatoirement être identifiés conformément au plan d'identification défini par le KCPOM. Les pilotes auront la possibilité d'apposer d'autres publicités.

En aucun cas, l'identification des karts définie par le KCPOM ne pourra être modifiée par les pilotes.

En cas de non-respect du plan d'identification, tout pilote se verra infliger une amende de **100 €**.

ARTICLE 5. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

5.1. ESSAIS

5.1.1. Les essais libres se dérouleront le samedi à partir de 08h00 et se termineront le samedi à 16h30.

5.1.2. Le warm-up se déroulera le dimanche matin.

La présence du transpondeur pendant les séances de warm-up est obligatoire sous peine d'une amende de **100 €**.

5.2. BRIEFING

La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de l'épreuve.

5.3. COURSE

5.3.1. Essais chronométrés

Les essais chronométrés et sonométriques auront lieu le samedi selon les horaires définis par l'organisateur. Chaque groupe effectuera une séance de 10 minutes.

5.3.2. Manches qualificatives

5.3.2.1. Places de départ pour les manches qualificatives

Les places de départ pour les manches qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

5.3.2.3. Une manches qualificatives de 15 km est prévue dans le timing.

5.3.3. Phases finales (Pré-finale et finale)

A l'issue des manches qualificatives, un classement de tous les pilotes sera établi. En fonction de la capacité de la piste, les 36 premiers pilotes seront qualifiés pour les phases finales.

- une pré-finale **20 km** par temps sec et **17 km** par temps de pluie. Les positions de départ seront déterminées par le classement des manches de qualification.

- une finale de **25 km** par temps sec et **20 km** par temps de pluie. Les positions de départ seront déterminées par le classement de la pré-finale.

Le classement de la finale déterminera le classement du Trophée Handikart et les 3 premiers pilotes classés se rendront au podium.